

Les Echos PATRIMOINE

BOURSE // Les marchés sont de plus en plus volatils. Une période difficile à traverser pour les épargnants. Quels sont les conseils des professionnels pour limiter les dégâts après ce mois d'octobre dévastateur ?

Que faire face à la baisse des marchés ?

Marie-Christine Sonkin
@mcsnkin

Les épargnants sont inquiets. Comment les marchés vont-ils évoluer ? Quels sont les bons arbitrages ? Peut-on tirer profit de la situation ? Réponses de professionnels.

● EST-CE LE DÉBUT D'UN KRACH ?

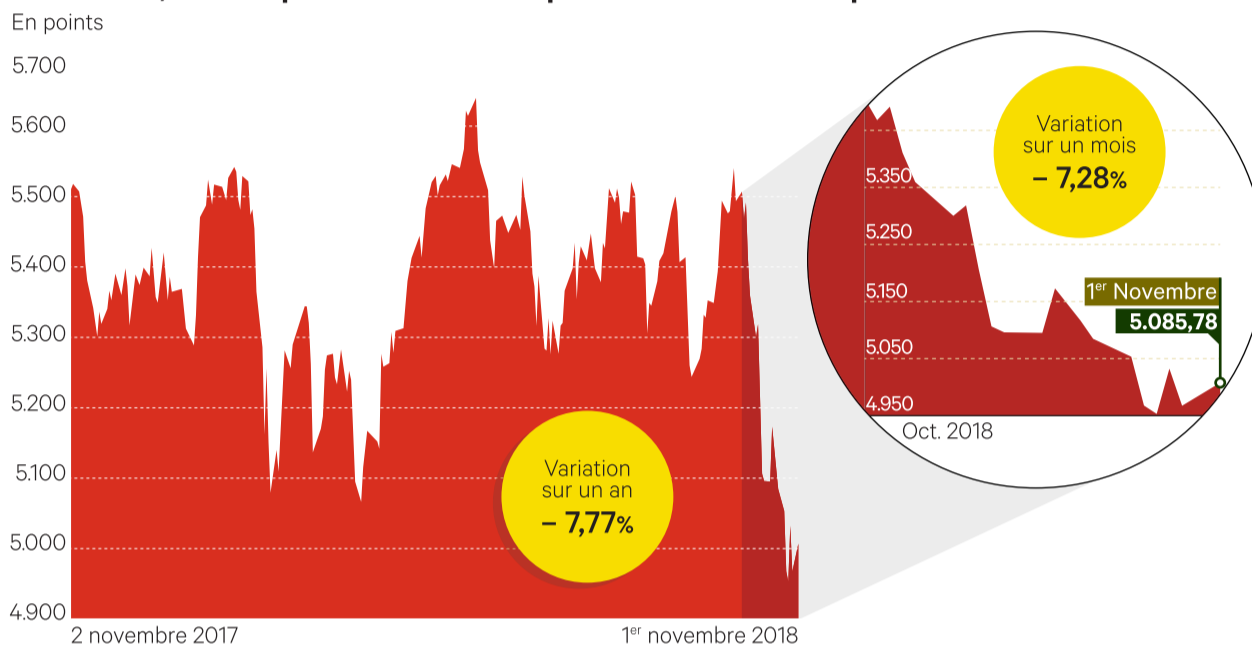
« En réalité, nul ne le sait et nous ne faisons pas exception, déclare Mourtaza Asad-Syed, directeur des investissements chez Yomoni. Va-t-on vers un ralentissement économique ? Pour l'instant, les chiffres ne le montrent pas. La croissance est encore assez solide. Il n'y a pas d'indicateur de récession imminente, mais nous sommes en zone de risque en raison de la hausse des taux. »

Cette difficulté à anticiper l'avenir boursier est largement partagée. « Impossible de le savoir », explique José Fernandez, directeur commercial de l'UFF, mais nous avons déjà vécu des moments semblables en 2011, 2012, 2015 et 2016... L'important ce sont les fondamentaux et même si les résultats des entreprises sont un peu inférieurs aux attentes, nous restons en phase de croissance mondiale, certes un peu revue à la baisse. »

Les signaux économiques et politiques du moment laissent perplexes. « Nous sommes très partagés », confie Jean-Philippe Muge, directeur des investissements d'Invest AM, société de gestion du groupe Cyrus Conseil. D'un côté, les indicateurs sont globalement bons à l'instar des créations d'emploi aux Etats-Unis, publiées en début de semaine. La croissance américaine est toujours en phase d'expansion modeste à modérée selon les termes de la Fed. Idem pour l'Europe, dans une moindre mesure. De l'autre, nous sommes confrontés à une guerre commerciale, au Brexit et au problème budgétaire italien. Ce dernier nous semble plus anecdotique. On devrait en sortir par le haut, mais il peut durer un certain temps, ce qui a un impact très négatif en Europe. »

En tout état de cause, les professionnels scrutent la politique américaine. « Dans le dernier Livre beige de la Fed, qui rapporte le moral des entrepreneurs dans les Etats américains, on relève plus de 50 fois le terme de "guerre commerciale". C'est dire à quel point

Le CAC 40, l'indice phare de la Bourse parisienne reste sous pression



« LES ÉCHOS » / SOURCE : BLOOMBERG

elle est préoccupante, souligne Jean-Philippe Muge. Pour l'instant, nous subissons une correction malgré le rebond de mercredi. Se transformera-t-elle en crise ? Ce qui pourra faire basculer le marché dans un sens, ou dans l'autre, c'est l'évolution macroéconomique aux Etats-Unis. »

● FAUT-IL VENDRE ?

« Il me paraît pertinent de prendre des bénéfices sur certaines classes d'actifs qui sont très chères : les technos, les biens de consommation discrétionnaires, l'aéronautique et la défense, les small caps et le luxe, même si nous restons très positifs sur ce dernier secteur à moyen-long terme. A l'inverse, certains secteurs sont sous-valorisés : l'énergie, les valeurs bancaires, la santé, la construction et l'industrie », estime Jean-Philippe Muge.

Attention toutefois à ne pas trop désinvestir. Pour José Fernandez : « Tout dépend du point auquel vous êtes entré. Ce n'est pas la même chose si vous avez investi durant ces cinq dernières années (et à quel prix) ou début

2018. Il faut aussi savoir combien de temps encore vous pouvez rester investi en actions. » Il conseille : « Quand on est investi pour le très long terme, en assurance-vie par exemple, il ne faut pas paniquer. Ce n'est pas le moment de replier totalement la voile, car on passerait à côté d'un rebond de marché. »

Tout dépend aussi de son aversion au risque. « Pour ceux que la chute des marchés empêche de dormir, il est encore temps de vendre, estime Mourtaza Asad-Syed. De même, celui qui aura besoin de cet argent l'an prochain peut vendre pour sécuriser son capital. Sur le fond, on ne doit pas se poser la question de l'allocation d'actifs en période de crise. C'est en amont qu'il faut définir son niveau de risque et diversifier son portefeuille en conséquence. »

● PEUT-ON ACHETER DES VALEURS INJUSTEMENT SANCTIONNÉES ?

La prudence est de mise. « Si on peut prendre des bénéfices sur des titres dont la valorisation a été multipliée par 2 ou 3 sur les cinq derniè-

res années, il est trop tôt pour acheter. Il faut attendre que le marché se calme, conseille Jean-Philippe Muge. On n'attrape pas un couteau qui tombe... Il est préférable de garder du cash pour le moment, car la purge peut durer encore trois jours comme un mois. Quand on sera revenu à plus de sérénité, on pourra envisager des achats dans les secteurs identifiés comme sous-valorisés. »

En termes d'allocation, Mourtaza Asad-Syed estime que les actifs de diversification susceptibles de protéger un portefeuille sont aujourd'hui essentiellement l'or contre l'inflation et les emprunts d'Etat européens hors Italie, seulement le Bund et l'OAT 10 ans. « En revanche, la sélection opportuniste de titres décotés relève toujours un peu de la loterie », affirme-t-il.

Mais, pour des investisseurs avertis, il y a un point d'entrée intéressant sur certains titres. Pour José Fernandez, la bonne tactique est d'arbitrer en vendant des small caps pour réinvestir sur les « large » et vendre des valeurs de croissance pour acheter des

« value ». Il recommande « de réinvestir progressivement de façon à abaisser son prix de revient ».

● QUELS ARBITRAGES DANS L'ASSURANCE-VIE ?

Pas de miracle avec les options d'arbitrage automatiques. « Il est trop tard pour les mettre en place. Il ne faut pas regretter le stop loss qui fera tout vendre au profit d'un fonds en euros. Cette tactique empêche de profiter d'un rebond et, avec un fonds en euros, il faudra attendre très longtemps avant de récupérer une perte de l'ordre de 10 % à 15 % », estime Edouard Michot, président d'Assurance-vie.com. « Certaines options comme le stop loss ne conviennent pas à cette configuration, car à long terme, elle fait payer la volatilité au souscripteur en le privant de rester durablement investi », confirme Mourtaza Asad-Syed. Des parades existent. José Fernandez conseille de fractionner ses investissements vers les unités de compte pour « profiter de ce marché volatil et baissier qui offre une grosse zone d'opportunités, surtout dans le cadre d'un investissement progressif ».

● PEUT-ON PROFITER DE CETTE VOLATILITÉ SUR LE PLAN FISCAL ?

Pour Edouard Michot, c'est le bon moment pour transmettre. En donnant, par exemple, un portefeuille d'actions qui valait 1 million il y a six mois et 800.000 euros aujourd'hui, on économise 100.000 euros, en supposant que le différentiel aurait été taxé dans la tranche à 20 % ! Autre bonne idée : « Procéder à des achats-vendus sur des titres en fortes moins-values. On dégage ainsi une marge pour prendre des bénéfices hors impôts sur des titres en forte plus-value », conseille Edouard Michot. La fiscalité ne doit pas être le seul guide. « Les achats-vendus peuvent être une tactique intéressante, mais se focaliser uniquement sur la fiscalité, c'est risquer de prendre de mauvaises décisions », met en garde José Fernandez.

Reste que l'on peut en profiter pour optimiser la gestion de son PEA. « Il peut être intéressant de casser un PEA en moins-value pour en rouvrir un ensuite. On pourra ainsi utiliser les moins-values enregistrées pour compenser d'éventuels gains réalisés sur un compte titres », confie Mourtaza Asad-Syed. ■

L'APPARTEMENT DE LA SEMAINE



Espace Atypique

→ Un loft de 131 m² dans le 18^e à Paris
Ce loft sous verrière se situe dans une impasse privée, dans le cœur historique de Montmartre. Il se trouve au rez-de-chaussée et se compose d'une grande pièce de vie de 38 m² qui regroupe un salon

ouvrant sur un petit patio.
→ 3 chambres possibles
Jouxtant la salle à manger, une cuisine aménagée qui mène à un petit salon peut être utilisée en chambre. Une salle de bains et une vaste chambre de 25 m² avec poutres apparentes. Au

niveau supérieur se trouvent un bureau et une chambre.
→ Prix
1.350.000 euros (FAI)
Retrouvez l'appartement de la semaine sur lesechos.fr/patrimoine



SUR LE WEB

● **IMMOBILIER**
C'est le grand retour des Français et des Européens de Londres dans l'immobilier haut de gamme à Paris. Avec leur pouvoir d'achat élevé, ils font enfler les prix dans la capitale. Dans quels quartiers s'installent-ils ? Dans quelle mesure font-ils augmenter les prix ?

● **LOGEMENT**
A quel prix peut-on aujourd'hui se loger à Paris, dans sa banlieue et dans les grandes villes régionales ? L'analyse de Thomas Lefebvre, directeur scientifique de Meilleurs-Agents.com.

● Et toute l'actualité du patrimoine sur lesechos.fr/patrimoine.

CRÉDIT IMMOBILIER

Le baromètre des taux

Taux	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans
Excellent	0,7	0,96	1,12	1,25
Très bon	0,89	1,15	1,35	1,6
Bon	1,1	1,4	1,6	1,83

« LES ÉCHOS » / SOURCE : MEILLEURTAUX.COM AU 25 OCTOBRE 2018

TAUX : ENCORE DES DÉCOTES

En cette fin octobre, les taux se maintiennent à des niveaux extrêmement bas, poussés par la concurrence très vive entre les banques. « Mais les

établissements tentent de ne plus trop rogner sur leurs marges et les taux sont donc sans doute au plancher », annonce Maël Bernier, porte-parole de Meilleurtaux.com. Les taux de ce courtier sont en moyenne de 1,60 % sur vingt ans, mais souvent

inférieurs grâce aux nombreuses décotes pratiquées par les banques – fréquentes pour les bons dossiers. Par ailleurs, les candidats aux renégociations de crédit représentent un quart des dossiers déposés sur Meilleurtaux.com.